



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

collectivités locales

Question écrite n° 115634

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur les perspectives d'éventuelle baisse des cotisations retraites des collectivités locales pour leur personnel communal. En effet, d'après certaines informations diffusées dans la presse spécialisée des élus locaux, il semblerait que le taux de cotisation retraite puisse diminuer en raison des surplus conséquents de la caisse de retraite des agents des collectivités locales. Cette éventuelle décision des pouvoirs publics aura des conséquences très vraisemblablement sur les budgets « personnels » de nos communes, pour l'année 2012. Il pourrait donc être judicieux et utile qu'une communication rapide sur ce sujet puisse être orientée vers les maires pour qu'ils puissent déjà intégrer ce nouveau paramètre dans leurs prévisions budgétaires. Dès lors, la rentrée de septembre pourrait s'avérer la période propice à cette communication. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115634

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7944

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)